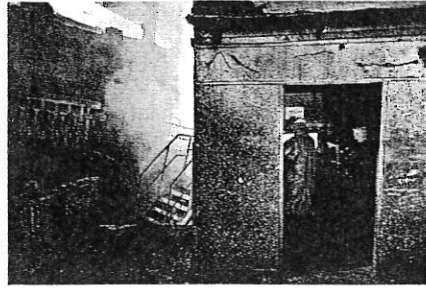


CES I et II



Les 39 membres du Conseil économique et social (CES) ont pondu deux rapports sur « la perspective économique sectorielle à moyen et long terme dans une optique de durabilité ». Le premier porte sur le secteur industriel et le second sur le secteur financier. Le CES y donne une bonne vue d'ensemble, quoique assez convenue, des défis économiques. Dans la partie sur le secteur financier, les syndicats se sont alignés sur le discours dominant autour de la place financière. Comme première piste à suivre la CES désigne « l'ingénierie financière et la structuration patrimoniale » pour une clientèle désignée à tour de rôle d'« aisée » ou de « sophistiquée et bien informée » (lisez : ultra-riche). Ce qui rend la lecture intéressante est le fait que les handicaps de la place financière ne sont pas passés sous silence : le manque d'autonomie (« Les filiales luxembourgeoises continueront à perdre de l'influence vis-à-vis de leurs maisons mères ») ; la réputation entachée par trois décennies d'évasion fiscale (« la place financière est débarrassée d'un problème d'image qui était devenu de plus en plus difficile à gérer ») ; et le manque d'innovation (« les centres de décision en matière d'innovation de la majorité des banques de la place se trouvent à l'étranger et il n'y a pas de véritable culture de l'innovation observable, ni d'approche structurée »). Quant aux pistes avancées, elles sont connues : nouvelles niches de compétences (avec la mention obligatoire de l'éternelle finance islamique), le passage du secret bancaire à la protection des données

personnelles et l'extension des activités dans la chaîne de valeur vers le « middle office ». Sans oublier la formation professionnelle. Or, sur les détails, les propositions deviennent vite vagues. Quels profils sont recherchés ? « Il est très difficile de prévoir les tendances futures et des situations très diverses peuvent se présenter au vu des profils hétérogènes des établissements bancaires ». Une longue phrase pour dire : « Aucune idée. » Quant à la partie sur l'industrie, on n'y lit pas grand chose de nouveau. Pour accélérer les délais d'autorisation, le CES propose de regrouper les différents départements administratifs impliqués dans une même procédure au sein d'une structure unique. Quant à la formation, le CES critique le Centre national de formation professionnelle, qui « devrait en première ligne justifier son nom » en « produisant des efforts supplémentaires dans l'organisation de formations continues de qualité, notamment dans celles relevant du secteur industriel ». Au gouvernement, le CES lance l'appel de « démarrer le Luxembourg Fund », annoncé par le gouvernement il y a deux ans dans le but de soutenir la diversification de l'économie luxembourgeoise. (photo : pg) bt

Lëtzebuurger hand
18.07.14